

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-449-1934 16 avril 1934.

n° 50-449-1934 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 avril 1934

Numéro JO

n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro

30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

16 avril 1934, Mme Pretceille a été attachée à la cité enfi antine de Djibouti (section des orphelins) en qualité de directrice jardinière d'enfants. Mme Pretceille occupera obligatoirement, et à titre gratuit, le logement sitné à l'ouest du pavillon de la cité enfantine, Mme IPretceille recevra un salaire mensuel de S00 francs. exclusif de toute indemnité.